

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'EAU DE CHARTRES METROPOLE EST SURE, CONTROLEE ET TRANSPARENTE

Jeudi 30 octobre 2025

L'article publié par *L'Écho Républicain* ce jeudi 30 octobre 2025 au sujet d'une prétendue « zone rouge » sur la qualité de l'eau potable appelle des précisions essentielles.

De son côté, C'Chartres Eau agit en toute transparence :

- chaque abonné reçoit annuellement le **rapport annuel de qualité** établi sous le contrôle de l'**Agence Régionale de Santé (ARS)** ;
- en cas de dépassement ponctuel du seuil nitrate, les **abonnés concernés sont informés directement**.

Ces pratiques sont la norme, et garantissent la confiance des habitants.

Nitrates : localement, des micro-dépassements maîtrisés

Sur les nitrates, quelques micro-dépassements ont été identifiés dans certains villages, ce que relève l'article.

Ce que l'article omet de préciser, c'est qu'ils sont suivis, analysés, que les habitants de ces communes sont informés en cas de dépassement, et que des interconnexions sont en cours pour alimenter ces communes avec une eau plus conforme aux normes réglementaires.

C'est une solution technique durable, déjà engagée par Chartres métropole.

Perchlorates : mettre fin à la désinformation

Le site associatif *Dans Mon Eau* de Générations Futures — reconnue comme lobbyiste par la HATVP, « largement financée par des entreprises du secteur bio » — diffuse une cartographie de « zones » fondée sur 5 paramètres traités comme équivalents en risque sanitaire, sans analyse ni contextualisation.

Ce traitement égalitaire est inexact : tous les paramètres ne présentent pas le même enjeu sanitaire. La fiabilité de la carte est en outre démentie par des incohérences évidentes : par exemple, le site classe en rouge des communes... qui boivent **la même eau** que d'autres en orange !

Il ne s'agit pas d'un site institutionnel reconnu par l'État ni par les autorités sanitaires, mais d'une opération de communication d'un lobbyiste reconnu ; présenter ces affichages au public comme un « jeu de données » fiable est trompeur.

Sur notre territoire, si une partie de la carte apparaît en rouge, c'est **uniquement** à cause du paramètre perchlorate. Décryptage.

CONTACT PRESSE

Justine Germond – attachée de presse Chartres métropole

justine.germond@agglo-ville.chartres.fr

Tél. 02 37 18 47 82 – Mobile 06 80 16 20 01

www.chartres.fr – www.chartres-metropole.fr

Les perchlorates ne sont ni cancérogènes ni mutagènes selon le Ministère de la Santé. Les études disponibles ne montrent pas d'effet clinique chez l'humain, les perchlorates ne s'accumulent pas et leurs effets sont réversibles.

Ils n'agissent que sur la fixation de l'iode par la thyroïde, et uniquement à forte dose. Les seuils de précaution fixés par l'ANSES sont :

- 4 µg/L pour la préparation des biberons des nourrissons ;
- 15 µg/L pour les femmes enceintes et allaitantes

Les seuils de précaution fixés par l'OMS sont nettement plus élevés, de 70 µg/L, très largement supérieurs aux valeurs mesurées à Chartres (en général entre 2 et 4 µg/L, épisodiquement entre 4 et 5,3).

Le classement en « zone rouge » d'une commune ayant légèrement dépassé les seuils de l'ANSES de façon épisodique, et restant très en-deçà des seuils OMS, témoigne donc d'une absence de rigueur scientifique, et pourrait s'apparenter à une forme de désinformation.

Les chiffres réels sur notre territoire

Cet été, l'ARS a mesuré à deux reprises seulement une teneur en perchlorates à 5,34 µg/L au réservoir des Comtesses à Chartres. Les contrôles suivants de C'Chartres Eau ont donné 3,6 µg/L et 2,8 µg/L, donc **en dessous du seuil « nourrissons »**.

Dans quelques communes rurales (Voise, Francourville, Moinville-la-Jeulin, Santeuil, Umpeau), les niveaux se situent autour de 6 µg/L, largement inférieurs à la limite de 15 µg/L et encore plus à la valeur-guide de l'OMS. L'ARS n'a déclenché **aucune alerte**, car les résultats ne présentent **aucun risque sanitaire**. Il est seulement déconseillé de préparer les biberons avec l'eau du robinet dans ces communes.

Perchlorates : ils ne sont pas les fruits d'une pollution récente

Les perchlorates ne sont pas issus de pollutions récentes, mais le plus souvent de munitions non explosées liées aux bombardements de 14-18 et 39-45. C'est pourquoi les teneurs sont plus élevées dans le Nord et l'Est de la France et dans une moindre importance, dans la région chartraine. Localement, certains engrais utilisés au début du XX^e siècle et chargés en perchlorates ont également pu migrer dans le sol et continuent à être détectés dans les nappes. Là encore, il s'agit d'une théorie non étayée, qui ne justifie aucune forme d'agri-bashing.

L'eau du robinet à Chartres reste sûre et sous haute surveillance

Chartres métropole et C'Chartres Eau rappellent que l'eau distribuée sur le territoire est sûre, contrôlée et conforme aux normes sanitaires.

Les rares écarts sont ponctuels, surveillés et corrigés.

La qualité de l'eau est suivie par des experts, sous contrôle permanent de l'ARS.

Il est donc essentiel de lutter contre les fausses informations : la confiance des habitants mérite mieux que des cartes anxiogènes fondées sur des données mal récoltées et mal interprétées.

CONTACT PRESSE

Justine Germond – attachée de presse Chartres métropole

justine.germond@agglo-ville.chartres.fr

Tél. 02 37 18 47 82 – Mobile 06 80 16 20 01

www.chartres.fr – www.chartres-metropole.fr